

M. Silye: Je m'en tiens à l'objet du débat, beaucoup plus que celui qui est intervenu avant moi. Si je m'égare un peu, c'est parce que je parle d'un accord avec un autre pays.

• (1345)

Une fois encore, après avoir été élu, est-ce que le premier ministre a renégoié comme il l'avait promis? Non, il l'a adopté presque entièrement sous la même forme qu'avait négociée les conservateurs. Je trouve ironique que le gouvernement ait dit une chose quand il était dans l'opposition et fasse autre chose maintenant qu'il est au pouvoir, ce qui signifie le maintien du statu quo. Cela veut dire que rien n'a changé même si nous avons maintenant un gouvernement libéral au lieu d'un gouvernement conservateur.

Bien que nous appuyions le projet de loi C-105, j'aimerais poser quelques questions. J'aimerais savoir pourquoi nos diplomates en poste à l'étranger peuvent proposer des mesures législatives visant à diminuer les impôts et à simplifier le régime fiscal alors que nos politiciens sont incapables d'en faire autant.

Les politiciens disent aux responsables du ministère qu'ils aimeraient que la Loi de l'impôt sur le revenu soit moins déroutante, moins compliquée, moins alambiquée, qu'ils voudraient la simplifier, qu'ils savent qu'elle est équitable, mais qu'ils voudraient qu'elle le soit d'une façon plus évidente pour tous, qu'ils aimeraient qu'on diminue un peu les dépenses publiques et qu'on fasse profiter un peu les contribuables des économies résultant des compressions budgétaires. Les bureaucrates refusent. Ils disent que, chaque fois qu'on renonce à un point d'impôt ou deux, on ne le récupère jamais, alors la réponse est non. Point final. Les politiciens se heurtent toujours à la même fin de non-recevoir.

Mis à part le député de Broadview—Greenwood qui, depuis 1989, ne cesse de réclamer la simplification du régime fiscal, il n'y a personne de l'autre côté qui ait abordé ce sujet avec autant de franchise, autant d'insistance et autant de vigueur. J'aimerais être de ceux qui auront poussé le gouvernement à agir. Je voudrais dire aux politiciens qu'ils ne doivent pas laisser les bureaucrates les convaincre que ce n'est pas possible et au ministre des Finances qu'il doit exiger une révision du régime fiscal pour voir si on peut le modifier.

Nous savons tous que les impôts élevés nuisent à la croissance économique. Pourquoi ne pas supprimer cet obstacle? Pourquoi ne pouvons-nous pas réduire les impôts grâce aux compressions de dépenses que le gouvernement libéral effectue finalement? Il a enfin suivi nos conseils et prendra finalement une mesure profitable pour de nombreux Canadiens. Ajoutez à cela une révision complète du régime fiscal, et le contexte sera favorable à la création d'emplois.

Les avantages économiques d'une réforme du régime fiscal sont considérables. En ne faisant pas cette réforme et en n'explorant pas cette avenue, nous refusons de saisir l'occasion de rétablir la confiance, l'espoir et les possibilités d'économie des contribuables. La dette ne diminuera jamais si le pays continue de s'endetter. Nous devons viser un déficit nul et non pas un

déficit égal à 3 p. 100 du PIB. Une telle approche nous mène plus lentement vers le gouffre, mais vers le gouffre tout de même; elle ne fait qu'envenimer le problème.

Si le gouvernement libéral croit vraiment que le problème c'est le déficit, il est facile de le régler; il suffit de diminuer les dépenses et d'augmenter les impôts jusqu'à ce que le déficit disparaisse. Cependant, le problème vient plutôt de la dette et des impôts élevés.

Les diplomates admettent en général que nous devons tendre vers l'égalité et les taux d'imposition les plus bas possibles pour attirer les investissements et les capitaux, tout en offrant la réciprocité aux autres pays. Ils le font. Examinez seulement ces ententes offrant des incitatifs et des possibilités aux pays. Elles sont remarquables. Elles sont favorables aux importations et aux exportations. Qu'est-ce qui sauve notre économie à l'heure actuelle? L'ALENA et le commerce avec les autres nations.

Il nous faut traiter chacune de nos provinces, y compris la belle province de Québec qui appartient au Canada et restera au Canada, de la même façon que nous traitons les autres nations. Faisons des accords entre nous, de province à province, pour éliminer les obstacles au commerce; adoptons des traités. Arrangeons-nous pour qu'un seul niveau de gouvernement s'occupe d'un service. Définissons avec précision quel niveau de gouvernement s'occupera de quel programme et faisons des économies, tirons quelque avantage de notre système de façon à pouvoir réduire les dépenses et, par voie de conséquence, les impôts, ce qui éliminera certains handicaps d'une économie un peu poussive.

J'essaie de faire une analogie avec les bons aspects des traités commerciaux que nous concluons avec les autres pays. Pourquoi ne pas utiliser nos diplomates à la place des politiciens de l'autre côté, au premier rang, pour négocier avec les sous-ministres de façon à mettre en oeuvre le genre de réformes dont nous avons besoin? Ces diplomates font un bien meilleur travail que les politiciens élus, parce que ceux-ci ont peur de tenir tête à la bureaucratie. J'encourage des gestes similaires à l'échelon national, c'est-à-dire une réforme fiscale comme celle que nous voyons dans ces ententes.

• (1350)

J'espère que c'est le dernier projet de loi de ce type que nous aurons à la Chambre et que nous allons pouvoir enfin nous attaquer à des choses plus importantes. En ce qui me concerne, monsieur le Président, vous pouvez mettre la question aux voix, renvoyer le projet de loi au comité plénier et nous laisser nous attaquer à la loi sur la santé.

M. Jesse Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat sur le projet de loi C-105, mettant en oeuvre une convention conclue entre le Canada et la République de la Lettonie, une convention conclue entre le Canada et la République d'Estonie, une convention conclue entre le Canada et la République de la Trinité et Tobago et un protocole conclu entre le Canada et la République de Hongrie, en vue d'éviter les